

Création d'une Unité Mobile d'Action Psychiatrique Pour Personnes Précarisées à Rouen

De l'idée à la réalisation

En gestation depuis 1996, l'UMAPPP, a ouvert ses portes en novembre 1999. Composé d'un cadre infirmier, de trois infirmiers, d'un psychologue et d'un psychiatre coordonnateur, cette unité est rattachée au centre hospitalier de Rouvray mais fait aussi partie des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) prévues par la loi contre les exclusions.

Les objectifs annoncés par l'UMAPPP sont :

- développement de la prévention et de l'accès aux soins pour les personnes en grande difficulté ;
- développement du travail en réseau avec les équipes socio-éducatives, les professionnels et les bénévoles des associations concernées par le même public ;
- développement de la formation, de la recherche en psychothérapie et épidémiologie notamment et de l'évaluation.

Une histoire de partenaires...

L'histoire de ce projet est indissociable de celle du *Carrefour des Solidarités* avec lequel l'UMAPPP travaille étroitement (même adresse et contact quotidien) . Ce *Carrefour* est un service social d'orientation et d'hébergement d'urgence (4 travailleurs sociaux) dont le principe consiste à proposer une réponse globale aux problèmes des personnes en situation d'errance ou de grande précarité. Depuis plusieurs années, cette approche intégrait l'idée d'un pôle-santé au sein même de *Carrefour des Solidarités* : « on voulait articuler plus étroitement le social et la santé mentale non seulement pour les demandes directes de soins mais aussi pour toutes

les situations où les gens vont tellement mal qu'ils n'expriment pas leur souffrance mais la donnent à voir dans tout ce qu'ils racontent sur leur parcours social » (un éducateur de Carrefour des Solidarités).

En arrivant au bon moment, le projet de l'UMAPPP a consisté à réaliser cette idée. Ainsi est né, dès 1996, puis de manière plus formalisée en 1999, une collaboration commune entre travailleurs du social et de la psychiatrie.

Ainsi pour l'UMAPPP, l'élaboration de la demande consiste à « décoller » peu à peu d'une situation d'urgence sociale ou de confusion. Selon J.Claude Laumonier, cadre infirmier : « *D'emblée la demande est polymorphe (d'aide matérielle et relationnelle), mais elle s'exprime le plus souvent par une demande matérielle* ».

L'équipe de l'UMAPPP tient grand cas de l'appréciation des travailleurs sociaux sur une forme de « pré-diagnostic » effectué par les tiers sociaux : « *la personne en crise peut être repérée par une personne extérieure (souvent un travailleur social) qui propose un recours possible à l'équipe psy. Les collègues du social sont très fiables sur ce pré-diagnostic* » précise le psychologue.

Penser un décentrement du cadre de soin

Cette position en seconde ligne nécessite en amont et en aval un travail intense de mise en réseau avec différents partenaires du social sur le front de la lutte contre la précarité, mais aussi en direction des autres acteurs de la psychiatrie intra et extra-hospitaliers. Comme l'explicite l'équipe : « *Il ne s'agit pas pour nous seulement d'un problème d'orientation. Notre action ne consiste pas à renvoyer le sujet à un autre monde. Lorsqu'un usager est pris en charge par l'UMAPPP, il l'est toujours ou presque par un travailleur social* ».

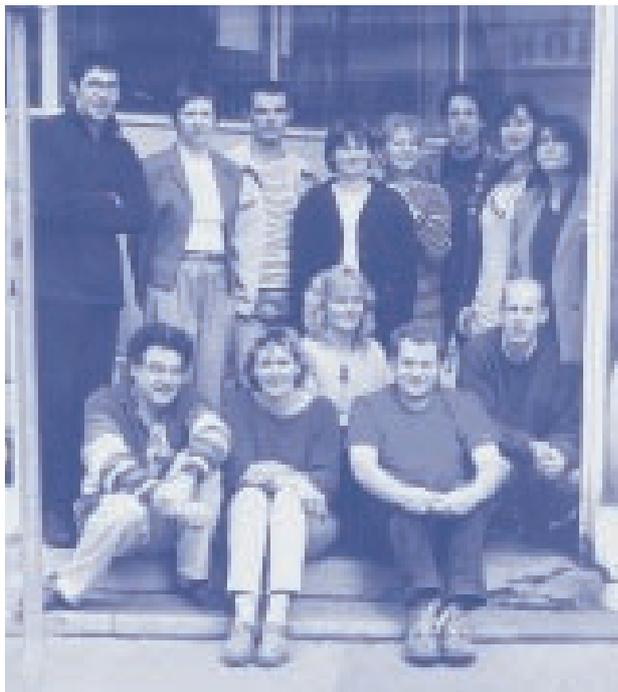
Cette philosophie, pour ne pas dire cette politique de soins qui se veut constamment articulée au social, a bien sûr des effets en terme de modélisation du cadre. Ainsi le Dr Gouiffès, psychiatre, précise : « *On n'attend pas la demande, on travaille sur la demande de l'autre au lieu de l'autre. Dès lors, on n'est pas un CMP, ni un centre de crise, parce que l'on ne se suffit pas à nous-mêmes . On est un lieu de relais, d'orientation et d'accueil* ».

Tout en étant une émanation des différents secteurs de psychiatrie, l'UMAPPP est vigilante à ne pas se substituer aux dispositifs de soins déjà existants.

Pour l'équipe que nous avons rencontrée cette expérience pionnière est à la fois exaltante et difficile. Souhaitons lui « bon vent » pour la suite. ■

Si vous désirez contacter l'UMAPPP:

Tél 02 35 98 00 71 Fax 02 35 98 07 38



Equipe de l'UMAPPP et du Carrefour des Solidarités